



Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne

Paris – 27-28 février 2009

INFORMATIONS GÉNÉRALES

(en date du 8 décembre 2008)

1) Arrivée et départ des délégations

Les présidents et leurs délégations seront accueillis par les ambassades respectives et des fonctionnaires de l'Assemblée nationale et du Sénat. Dans les aéroports (Orly et Roissy), l'accueil se fera dans les salons d'honneur. Dans les gares parisiennes, l'accueil se fera à la sortie du train. L'Assemblée nationale organisera le transfert des aéroports ou des gares en fournissant, par délégation, une berline pour le président ou le vice-président d'assemblée et un monospace pour les autres membres des délégations. Seules les berlines seront laissées à la disposition des présidents et vice-présidents pour la soirée du jeudi 26 février 2009.

Pour le départ samedi 28 février après midi, l'Assemblée nationale fournira une berline et un monospace par délégation.

2) Transferts

Le jeudi 26 février, pour le dîner d'accueil au Sénat, entre les hôtels et le Palais du Luxembourg, les présidents ou vice-présidents utiliseront la berline mise à leur disposition tandis que les autres membres des délégations seront conduits en car.

Le vendredi 27 février et le samedi 28 février, les déplacements des présidents et de leurs délégations seront assurés par l'Assemblée nationale entre les hôtels et les lieux de réunion ou de repas. Pour des raisons pratiques, tous les présidents et leurs délégations se déplaceront par car.

Le vendredi 27 février et le samedi 28 février, les déplacements des personnes accompagnantes se feront également par car.

3) Hébergement

Des chambres ont été pré-réservées dans les quatre hôtels suivants :

Hôtel Méridien Montparnasse

19, rue du Commandant Mouchotte – 75014 Paris

Téléphone / Phone number: +33 (0)1 44 36 44 36

Télécopie / Fax number: +33 (0)1 44 36 49 00

Hôtel Lutetia

45, boulevard Raspail – 75006 Paris
 Téléphone / Phone number: +33 (0)1 49 54 46 46
 Télécopie / Fax number: +33 (0)1 49 54 46 00

Hôtel Louvre

Place André Malraux – 75001 Paris
 Téléphone / Phone number: +33 (0)1 44 58 38 38
 Télécopie / Fax number: +33 (0)1 44 58 38 01

Hôtel The Westin

3 rue de Castiglione – 750001 Paris
 Téléphone / Phone number: +33 (0)1 44 77 11 11
 Télécopie / Fax number: +33 (0)1 44 77 14 60

Pour de plus amples informations concernant les conditions de réservation et d'annulation, veuillez vous référer au bulletin de réservation.

L'attention des participants est appelée sur le fait que, dans chaque hôtel, un quota de chambres a été pré-réservé par l'Assemblée nationale : les demandes seront satisfaites en priorité par ordre d'arrivée.

4) Inscription à la réunion et enregistrement

Vous trouverez ci-joint le formulaire d'inscription, que chaque participant devra remplir. Il doit être retourné dès que possible à IDEEPOLE :

E-mail : presidentspeaker@ideepole.com

Téléphone : +33 (0)1 42 12 79 06 Télécopie : +33 (0)1 42 12 74 12

Jeudi 26 février, un bureau d'accueil sera mis en place pour les participants dans chaque hôtel, de 15 h à 19 h. Vendredi 27 février, l'accueil se fera directement à l'Assemblée nationale :

Immeuble Jacques Chaban-Delmas
 Salle Lamartine
 101, rue de l'Université ~ 75007 Paris

5) Badges individuels

Un badge d'identification sera remis à chacun à l'arrivée à l'hôtel. Les participants devront le porter en permanence, afin de pouvoir accéder au car, aux salles de réunion et aux lieux de réception.

6) Déroulement des séances de travail**6.1) Lieux des séances de travail**

Les réunions auront lieu dans les locaux de l'Assemblée nationale :

- *vendredi matin*, la réunion restreinte se tiendra **Salle Lamartine**, dans l'immeuble Jacques Chaban-Delmas, 101, rue de l'Université ~ 75007 Paris

- *vendredi après midi et samedi matin*, les réunions plénières se tiendront dans l'**Hémicycle** de l'Assemblée nationale. Pour faciliter les déplacements, vendredi après midi, les participants iront directement de la salle du déjeuner à l'Hémicycle : l'entrée et la sortie se feront ainsi par le 128, rue de l'Université ; samedi matin, l'entrée et la sortie se feront par le 33, quai d'Orsay.

6.2) Interprétation

Pendant les séances de travail, l'interprétation simultanée sera assurée dans les langues officielles de l'Union européenne. Les langues relais seront le français et l'anglais. Les délégations voudront bien indiquer dans les formulaires d'inscription :

- dans quelle langue, elles souhaitent l'interprétariat ;

- si elles seront accompagnées d'un interprète personnel ou si elles souhaitent que l'Assemblée nationale mette un interprète à leur disposition pour les séances de travail.

Le coût de l'interprétariat sera partagé entre les parlements selon un système équitable qui devrait mettre à la charge de chaque délégation, pour les deux jours, une somme d'environ 2 000 €.

6.3) Services

Des ordinateurs, des téléphones, des télécopieurs et des lignes Internet seront disponibles à proximité des salles où se tiendront les séances de travail. Un bureau de poste et une agence de voyage seront également disponibles dans les locaux de l'Assemblée nationale.

Un bureau d'information sera installé salon Delacroix, près de l'Hémicycle.

7) Rencontres bilatérales

Des rencontres bilatérales entre Présidents pourront être organisées vendredi après-midi et samedi matin, dans des salles proches de l'Hémicycle. La réservation des salles se fera auprès du bureau d'information.

8) Réceptions

Jeudi 26 février à 20 h 30, un dîner de bienvenue sera offert par M. Gérard LARCHER, Président du Sénat, dans les salons Boffrand du Palais du Luxembourg, siège du Sénat (*entrée* : 15, rue de Vaugirard ~ 75006 Paris). Ce dîner sera précédé par l'inauguration d'une exposition de photographies, accrochées sur les grilles du Jardin du Luxembourg et consacrées aux « identités européennes ».

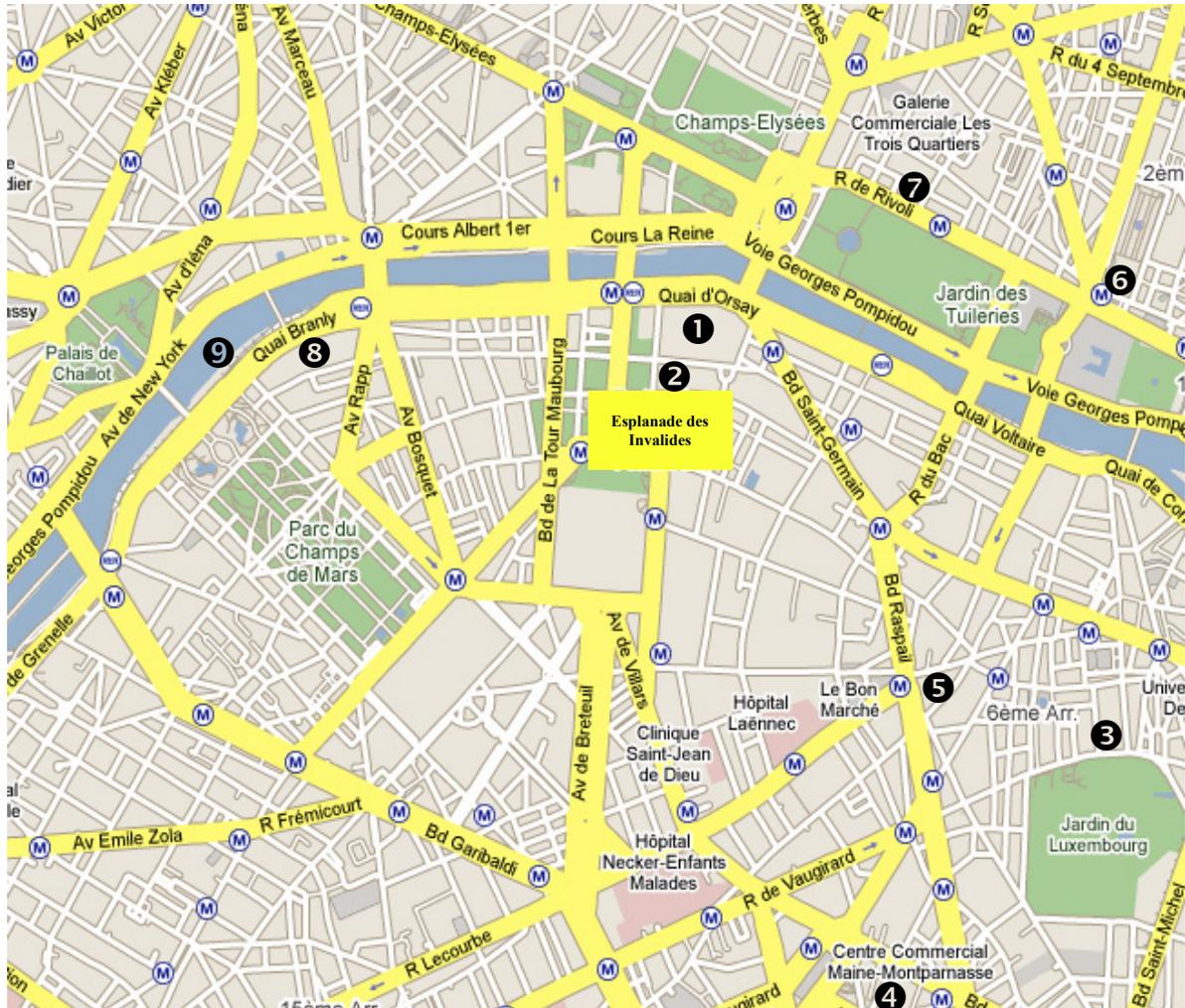
Le déjeuner de travail du vendredi 27 février, offert par M. Bernard ACCOYER, Président de l'Assemblée nationale, aura lieu à l'Hôtel de Lassay, résidence du Président de l'Assemblée nationale (*entrée* : 128, rue de l'Université ~ 75007 Paris).

Vendredi soir, les deux Présidents inviteront les participants à une visite du Musée du Quai Branly (musée des Arts premiers) de 19 h 30 à 20 h 30. Il sera proposé soit une visite libre, soit une visite guidée des collections, par groupe de 15 à 20 personnes. Une réception dînatoire se tiendra dans le foyer du Musée à partir de 20 h.

A la clôture de la conférence, il sera proposé aux participants un déjeuner *croisière* sur la Seine qui devrait se terminer vers 15 h 30.

Vous voudrez bien indiquer votre participation aux réceptions sur le formulaire individuel d'inscription.

Plans des arrondissements parisiens concernés



- ❶ Assemblée nationale (Palais Bourbon et Hôtel de Lassay)
- ❷ Assemblée nationale (Salle Lamartine)
- ❸ Sénat (Palais du Luxembourg)
- ❹ Hôtel Méridien Montparnasse
- ❺ Hôtel Lutetia
- ❻ Hôtel Louvre
- ❼ Hôtel Westin
- ❽ Musée du Quai Branly
- ❾ Embarcadère pour le déjeuner croisière